

## Les Devoirs du Maître

T.:R.:M.:,

L'article V de notre Constitution énonce clairement que le degré de Maître, seul, donne au Franc-Maçon la plénitude de ses droits maçonniques. Les droits, oui, mais, des devoirs du Maître, ni cette Constitution, ni le Règlement Général, n'en parlent guère.

Il faut éplucher avec soin ces textes pour découvrir, à l'article 79 du R.:G.:, que, à l'issue de la cérémonie d'Initiation, le V.:M.: désigne un Maître de la Loge pour assurer, en qualité de parrain, l'éducation maçonnique du nouvel Initié. Même si c'est implicite, le Maître ainsi *désigné* a donc le *devoir* d'accepter cette tâche, une acceptation d'autant plus facile que le parrain est coutumièrement celui-là même qui suggéra au profane de frapper à la porte du Temple.

Devant cette discrétion des textes, force m'a donc été de recourir à mon vécu maçonnique, revenant pas à pas sur ce que j'ai entendu, sur ce que j'ai vu et sur ce que j'ai fait. Et, un Maître étant encore un Compagnon, lui-même un Apprenti, et rien d'autre qu'un Homme, et chacune de ces qualités emboîtées voyant ses devoirs accrus, j'ai choisi, étape par étape, de suivre cet accroissement des devoirs au long d'un parcours maçonnique.

Parcours maçonnique qui, n'en doutons pas, commence bien avant que le profane ne frappe à la porte du Temple. Les *Constitutions d'Anderson* (1723) le précisent bien :

*La Franc-Maçonnerie a été fondée pour réunir les hautes valeurs morales*

Avant même de songer à lui élever un Temple, les profanes qui viennent vers nous connaissent la Vertu. Il n'est que d'écouter le premier paragraphe du *Discours de Ramsay* (1730) :

*La noble ardeur que vous montrez, Messieurs, pour entrer dans le très noble et très illustre Ordre des Francs-Maçons, est une preuve certaine que vous possédez déjà toutes les qualités<sup>1</sup> nécessaires pour en devenir les membres.*

Ces profanes ne sont pas innocents, ils sont avertis des devoirs que la Franc-Maçonnerie exige d'eux : l'un de leurs tout premiers travaux, dans le recueillement du Cabinet de Réflexion sera même de les énumérer en tête de leur Testament Philosophique dans une énumération hiérarchique qui va de la description des devoirs envers soi-même jusqu'aux devoirs envers l'Humanité en passant, cercles de plus en plus larges, par ceux envers la Famille puis envers la Patrie ; une hiérarchie progressive qui annonce déjà une spécificité du Travail maçonnique : nous rendre nous-mêmes meilleurs pour, par notre travail et par notre exemple, tenter de rendre meilleur le Monde.

Puis le profane reçoit la Lumière et, avec elle, ses premiers devoirs maçonniques, ceux de l'Apprenti. Des devoirs évidents sont précisés d'emblée dans l'Obligation qu'il prête juste avant que la Lumière lui soit donnée : respect du secret maçonnique, assiduité et application au Travail maçonnique, obéissance aux règlements de l'Ordre. Mais il est un autre devoir, plus discret car il n'est énoncé que symboliquement par les trois coups du premier travail : ciseau et maillet en mains, il attaque la

---

1. L'Humanité, la Morale pure, le Secret inviolable et le Goût des Beaux-Arts.

Pierre brute pour la première fois. Ce n'est que peu à peu, guidé par ses FF. :., qu'il en comprendra la profondeur, qu'il percevra qu'il est lui-même à la fois l'objet et le sujet de son travail, et comment le fil à plomb du Second Surveillant le guidera dans la compréhension de la devise V.I.T.R.I.O.L. Ce long travail sur lui-même qui ne cessera qu'à la Dernière Porte Basse, voilà le premier devoir de l'Apprenti, toujours devoir constant du Maître Maçon.

Après un premier temps de maturation, dépassant le Silence studieux de sa Loge, le Frère Apprenti se voit remettre une pleine besace d'outils et la canne du Voyageur. Prenant son élan, plaçant fermement son pied hors de l'ornière, le voilà parti, Compagnon guidé par l'Étoile. Avec de nouveaux devoirs. Son obligation, il l'a prêtée sur le niveau du Premier Surveillant, symbole d'Égalité, et sur la truelle, symbole de lien entre les Pierres et d'Édification. Il ne s'agit plus de ne s'inquiéter que de soi, il faut aller vers les autres, sans oublier qu'ils ne seront jamais ni plus ni moins que des Égaux. Il ne s'agit plus seulement d'apprendre, il faut à présent commencer à construire, à construire en équipe.

Puis, aguerri, le voici reçu Maître. Tel Ulysse, il a connu les morts qu'il fallait connaître et est revenu parmi les siens. Est-il plein d'usage et raison ? Sans doute pas. Cette diable de pierre est toujours pleine d'aspérités et il y a encore tant de voyages à faire, tant de choses à apprendre. Et de nouveaux devoirs à assumer.

D'abord, simplement, il faut faire tourner l'Atelier, proposer des planches et, en premier lieu, occuper des Offices. Aucun d'eux n'est banal, tous demandent travail et rigueur, tous forment le Maçon à être capable, hors du Temple, d'apporter sa pierre au progrès de l'Humanité. Loin de n'être que les hochets d'une vaine ambition, les cordons sont aussi les signes d'un Frère en stage, stage accompli pour chercher la perfection dans le travail.

Mais « faire tourner l'Atelier », ça demande aussi aux FF. :. Maîtres de travailler ensemble, de former une équipe et d'être *nombreux*, j'entends ici *nombreux* au sens arithmétique de former des nombres. Et pas n'importe lesquels. Tous ont un sens symbolique, depuis les trois enquêteurs qui interrogent un profane jusqu'aux vingt-et-un Maîtres nécessaires à la formation d'une Loge, en passant par les neuf Maîtres titulaires d'un Jury Fraternel. À ces diverses requêtes numériques énumérées par le *Règlement Général*, les Maîtres, ensemble, ont le devoir de satisfaire.

Enfin, c'est dans le *Cahier des Rituels* que nous découvrirons, page 251, dans la bouche du V. :.M. :., un autre devoir du nouveau Maître, alors que lui sont révélés, en même temps, et ce nouvel outil qu'est la Planche à Tracer, et le sens qu'il a pour les Maîtres. Je cite :

*ils doivent, ils **doivent**, ils doivent dresser des plans aussi parfaits qu'il leur est possible, pour donner aux Compagnons et aux Apprentis des instructions et des avis utiles afin de développer en eux l'amour du vrai et du bien.*

Un dernier devoir qui est le véhicule, le tapis roulant, de tous les autres : transmettre.

Cette Humanité dont notre article 1<sup>er</sup> souhaite le perfectionnement intellectuel et social n'est pas à comprendre uniquement dans une extension spatiale et territoriale, mais aussi dans son extension temporelle. Elle vient du passé et tend vers l'avenir. Chaque fois qu'un Hiram meurt et que la pierre qu'il portait git sur le sol, un autre Hiram doit naître, qui la ramasse et qui poursuive le Travail.

Chaque M.: se doit donc de devenir une passerelle, de recueillir, toujours avec plus de soin, la Tradition maçonnique auprès de ses Anciens et, après l'avoir ré-élaborée et façonnée afin d'épouser le Monde tel qu'il est, de la restituer auprès de ses nouveaux FF.:, ceux qui seront destinés à prendre sa suite.

Tout cela réuni, cela fait beaucoup de devoirs pour le M.:, beaucoup plus finalement que ces fameux droits maçonniques dont il aurait acquis la plénitude. Peut-être alors que, de cette multitude de devoirs, surgira une notion fondamentale, celle de Devoir avec un D majuscule. Peu importe la façon dont on recherche au fond de soi à établir ce Devoir, impératif catégorique pour les kantien, foi pour les croyants, quête de la Parole perdue pour ceux pour qui la Maîtrise n'est qu'une étape, peu importe, il faut être pénétré du Devoir.

Et la notion de Devoir fera aussi comprendre au Maçon la relativité de ces Droits multiples que tous revendiquent, droit de l'homme, droit de la femme, droit de l'enfant, voire, pourquoi pas, droit des animaux — et ces droits ne sont souvent que des vœux pieux, en l'absence d'une autorité qui soit en mesure de les faire appliquer, c'est-à-dire de sanctionner leur transgression.

J'ai de plus en plus le sentiment que pour un Franc-Maçon — et peut-être même pour tout humaniste — la vraie formulation vertueuse, ce serait bien, plutôt que de parler de Droits, de parler des Devoirs, devoir de notre Société envers les hommes comme envers les femmes, devoir des parents et des maîtres envers les enfants, devoir de tous envers les animaux qui partagent nos vies.

Sauf envers les moustiques, peut-être . . . . . mais devoirs envers nous-mêmes.

T.:R.:M.:, j'ai dit.